

## Le stade de Décines et les finances de l' OL

Malgré un financement public de plus en plus important (coût des infrastructures de 400 M€, prêt de la Caisse des Dépôts de 32 M, subvention de l'Etat de 20 M€, garantie du Département de 40 M€), le financement du stade de Décines n'est toujours pas encore bouclé !

**Le stade de Décines et les finances de l' OL • M. AULAS n'a pas apporté la preuve du financement bancaire de 136,5 M€.** Même le nom des banques prêteuses n'est pas divulgué.

- • L'entreprise VINCI, choisie pour la construction du stade, s'est engagée à prêter 80 M€ à la Foncière du Montout, mais exige des garanties de remboursement. Elle a déjà obtenu 40 M€ de la part du Conseil Général du Rhône, et exigerait, pour les 40M€ restant et les intérêts, des bons de souscription d'actions de la FDM ?
- • Ces bons de souscription ne seront disponibles qu'après la réussite du lancement des obligations OSRANE en cours actuellement. Vu le peu d'enthousiasme qu'elles suscitent, elles seront souscrites principalement par les 2 principaux actionnaires d'OL Groupe, ICMI et PATHE, qui détiennent respectivement 34,17 et 29,87% des actions. Ces derniers se sont engagés à souscrire, outre leur part actuelle de droits préférentiels, à toutes les obligations non souscrites à l'échéance.
- • Au final, la part d'ICMI dans cette souscription sera donc comprise entre 280 000 et 350 000 obligations, soit entre 28 et 35 M€. Or le capital de cette société, compte tenu de la valeur actuelle de son portefeuille composé essentiellement d'actions CEGID et OL Groupe est d'environ 25 M€... et lui permet difficilement d'envisager la souscription d'emprunts complémentaires !

**2. Un plan de financement est caduc s'il n'est pas accompagné d'un plan de remboursement des crédits :** Or, on ne voit pas très bien comment l'O.L., à moins de gagner la Champions League chaque année, aurait la capacité de rembourser ses dettes :

- • il a perdu 91 M€ sur les 3 derniers exercices ;
- • il va encore perdre plus de 10 M€ cette année, malgré les ventes de plusieurs joueurs de valeur ;
- • 248,5 M€ empruntés à un taux de 7,2% et remboursables in fine représentent un montant de 125 M€ d'intérêts qu'il faut rajouter au remboursement du capital emprunté ;
- • rien n'est dit sur le plan opérationnel qui permettrait de faire face à ces engagements ;
- • la concurrence en ligue 1 en France devient de plus en plus sévère pour les premières places, l'OL ne dispose plus des joueurs capables de faire la différence, donc la participation à la Champions League est de plus en plus hypothétique

**3. Il n'est fait nullement état des risques issus des actions en justice aujourd'hui non réglées :**

- sur les aides d'Etat au sens du droit européen
- sur les délibérations concernant les ventes de terrains (32 hectares par le Grand Lyon, 6 hectares par la commune de Décines)

- sur les projets du Sytral concernant les accès au stade par T2 et T3
- sur les accès routiers au stade par le Nord et par le Sud
- sur la construction du parking des Panettes
- sur la construction de l'échangeur 7 sur la Rocade Est
- sur la révision du PLU et sur le permis de construire
- sur la déclaration d'intérêt général prononcée par la Ministre des Sports
- sur la garantie de 40 millions apportée par le Conseil Général du Rhône, votée le 30 novembre 2012, annulée le 31 mai 2013, et votée à nouveau le 19 juillet 2013

**4. Pourtant l'actualisation du document de référence 2011/2012" et le rapport de M. AULAS sur les comptes préliminaires de l'exercice clos le 30 juin 2013 par OL GROUPE n'ont pas caché les risques suivants (indiqués aux pages 14, 91 et 98) :**

- Risques juridiques (purge des recours) susceptibles de générer des retards entraînant de facto un « décalage dans les perspectives de revenus » du stade et des coûts supplémentaires dans la construction.
- Risques techniques liés à la complexité du projet (on a pu le constater avec le musée des Confluences, autre projet rhodanien, où le coût a été multiplié par 4 !).
- Risques quant aux perspectives de revenus et de rentabilité car très dépendants d'aléas sportifs ! (la victoire laborieuse sur le Grasshoppers Zurich n'augure pas de futures victoires sur les équipes de niveau européen)
- Risques liés à l'éventualité de la mise en place de la taxe à 75% sur les revenus des joueurs.

**Conclusion de CANOL :**

L'O.L. Groupe, tenu par les délais de participation à l'Euro 2016, tente une fois de plus de faire illusion et essaie de passer en force en claironnant un plan de financement annoncé depuis des mois et des années, mais toujours pas vraiment bouclé ! L'ennuyeux est que nos élus Rhodaniens, parfaitement au courant de ces difficultés, soutiennent cette comédie et jouent consciemment avec l'argent des contribuables sans n'en prendre aucune responsabilité personnelle !

source: [www.canol.fr](http://www.canol.fr)

Publié par Rédaction le 27/08/13